

Utilisation en sécurité du matériel et outillage à risques ^{ODC-O}

Présentiel - Sychrone

Objectifs

Public Visé

Tout personnel amené à utiliser du matériel et/ou de l'outillage à risques telles que les plaques vibrantes (équipées d'un timon ou d'une télécommande) et pilonneuses, carotteuses, découpeuses thermiques, etc., et disposant d'une autorisation de conduite si nécessaire

Pré Requis

Néant

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Savoir utiliser du matériel et outillage mis à disposition des salariés par l'employeur en toute sécurité
Être sensibilisé aux règles de sécurité du matériel et outillage mis à disposition des salariés par l'employeur
Être sensibilisé à l'analyse des risques liée à l'environnement de travail et la tâche à effectuer
Savoir se positionner
Être capable de déceler toute anomalie pouvant être préjudiciable à l'usage du matériel

Parcours pédagogique

1. PARTIE THEORIQUE (2 heures)

Sécurité

- Port des EPI
- Généralités sur le matériel : vérification journalière, prise de poste-fin de poste, prise de connaissance de la notice d'utilisation, etc.
- Généralités sur l'outillage utilisé : conseil, entretien et réglage du matériel,
- Généralités sur la sécurité des travaux en bord de fouille (distance de sécurité, étude de l'environnement de travail, etc.)
- Les risques de renversement (manque de stabilité)
- Les risques d'écrasement
- Les risques liés à la machine : interférences télécommande, vibration, etc.
- Utilisation des protecteurs adaptés (prévenir les risques de coupures)
- Positionnement face à la machine (prévenir les projections)
- Les règles de transport
- Consignes de sécurité du Groupe

2. PARTIE PRATIQUE (5 heures)

Utilisation

- Etude de l'environnement de travail
- Mise en sécurité de l'aire de travail
- La mise en œuvre du matériel et/ou de l'outillage (utilisation)
- Les recommandations particulières

Annexes a

Méthodes pédagogiques

Salle de cours

Vidéos

Vidéoprojecteur

Tableau

Documents de formation

Matériel et outillage utilisés par les salariés mis à disposition le jour de la formation : plaque vibrante ou pilonneuse, carotteuse, découpeuse thermique, boulonneuse à chocs sans fil, meuleuse, marteau piqueur avec génératrice, perceuse à percussion sans fil, perforateur burineuse, etc.

Méthodes :

Magistrale : le formateur parle

Démonstrative : le formateur montre

Interrogative : le formateur expose au moyen de questions

Chaque participant doit se munir des équipements de protection individuelle (casque, gants de protection niveau 3, chaussures de sécurité taille haute, vêtements haute visibilité, protections auditives, lunettes de protection de classe optique 1° et de niveau de résistance à l'impact F, masque à poussières, écran facial)

Lieu de formation : en agence pour la partie théorique et en agence ou sur chantier pour la partie pratique (à définir en amont de la formation).

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et du savoir-faire tout au long de la formation
Remise d'une attestation de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Des solutions peuvent exister en cas de stagiaire en situation de handicap. Contactez-nous afin de trouver une solution ensemble



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 4 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr